## II. CADRE STRATEGIQUE

#### 2.1. MISSION DE LA COMMUNAUTE

14. La Communauté vise à promouvoir la coopération et le renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale dans tous les domaines de l'activité politique, sécuritaire, économique, monétaire, financière, sociale, culturelle, scientifique et technique en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer et de préserver les étroites relations pacifiques entre ses Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain.

### 2.2. VISION DE LA COMMISSION

15. La Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) se rassemble autour de la vision de vivre « Un avenir commun, dans un environnement de paix, de sécurité et de stabilité, assuré par le développement durable, la bonne gouvernance, l'amélioration croissante des conditions de vie des citoyens, la liberté et la justice ».

### 2.3. VALEURS DE LA COMMISSION

- 16. La Commission de la CEEAC développe ses activités basées sur les valeurs suivantes :
  - Engagement total à la mission qui lui a été confiée ; ce qui émerge du sens de responsabilité de ses fonctionnaires à tous les niveaux ;
  - **Inclusion**, qui permettra d'intégrer au sein des structures de la Commission, les meilleurs cadres disponibles de tous les Etats membres de la CEEAC ;
  - Intégrité, les fonctionnaires et agents sont conscients de la nécessité d'un haut niveau d'éthique et de professionnalisme pour assurer le plein succès de la mission de la Communauté ;
  - Rigueur, pour l'accomplissement de bonne qualité de la mission ;
  - Solidarité, alliée à la collégialité, lui permettra de fonctionner comme un système cherchant un résultat clair, et inciter les Etats membres à s'engager et assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la Communauté.

# III. DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE CENTRALE

17. Pour entamer son développement basé sur l'intégration régionale, la CEEAC conduit ses efforts à travers six (6) domaines prioritaires, à savoir :